



04 Réunion pour la constitution d'un nouveau bureau du Foyer Socio Educatif

publié le 14/05/2013

Une réunion aura lieu

au collège Georges CLEMENCEAU, salle 104

mardi 21 mai 2013 de 13h15 à 14h10

pour **constituer et élire un nouveau bureau pour le Foyer Socio Educatif** de façon à ce que cette association, indépendante du collège, reprenne ses activités :

- ▶ organisation de la séance annuelle des photos de classe
- ▶ achat, préparation et distribution des fournitures scolaires
- ▶ et toute autre activité utile aux élèves

Cette réunion est ouverte à tous les élèves (d'où l'heure choisie), parents et professeurs. Deux parents sont déjà volontaires pour participer au bureau, dont un pour occuper la fonction de trésorier.

Informations complémentaires du Principal :

- ▶ **Le Foyer Socio Éducatif ne pourra continuer ses activités que si des parents d'élèves ou des professeurs sont volontaires pour constituer le nouveau bureau** (Président, Trésorier, secrétaire).
- ▶ Il n'est pas indispensable d'être adhérent à une fédération de parents d'élèves pour participer au bureau et aux activités du FSE.
- ▶ l'équipe de direction n'a pas le droit de faire partie du bureau du FSE, ce serait illégal

 [11_12_GC_FSE_Affiche_Eleves_AG_21-05-2013](#) (PDF de 410.6 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.